

Aérodrome militaire F-35: fenêtres antibruit pour les riverains de la base de Payerne.

Quelque 230 immeubles seront dotés de fenêtres pour s'isoler du bruit des futurs jets. Ceux-ci ne voleront en outre pas le lundi matin et le vendredi après-midi.

On en sait plus sur les mesures destinées à limiter les nuisances sonores des futurs avions de combat F-35A autour des aérodromes de Payerne (VD), Meiringen (BE) et Emmen (LU). Des jets qui seront stationnés dès la mi-2028 à Payerne, puis à Meiringen en 2030 et Emmen dès 2032, confirme lundi le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

Car les F-35 produisent trois décibels de plus de bruit **que les F/A-18**. Ce qui suscite depuis le début l'inquiétude des riverains **et des élus**. Or, c'est depuis l'aérodrome de Payerne qu'auront lieu le plus de décollages et d'atterrissages avec **4200 mouvements des 8200 vols prévus par an** dès mi-2028 (contre 2040 à Meiringen et 1090 à Emmen et le reste à l'étranger), a confirmé Berne lundi. Et ce 38 semaines par an. En outre, le site vaudois abritera non seulement un site d'entraînement, mais il sera le seul centre d'instruction pour les pilotes et le personnel spécialisé.

Du coup, ces trois décibels en plus ont des conséquences: aux alentours des bases aériennes, des immeubles habités seront davantage touchés par des dépassements des valeurs limites du bruit. Pour y remédier, le DDPS a annoncé que les habitations concernées seront équipées de fenêtres antibruit. Ceci aux frais de la Confédération. Il demande au Parlement un crédit global de 30 millions de francs à cet effet.

Les immeubles concernés ont été identifiés par le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (EMPA), explique-t-il. Verdict: quelque 180 sont concernés à Payerne, mais 85% sont déjà insonorisés. Il reste donc une trentaine de maisons à équiper. Les travaux d'installation devraient débuter en 2027, annonce le DDPS.

Berne précise toutefois que «seuls les bâtiments se trouvant dans le périmètre d'isolation acoustique et les espaces à usage sensibles au bruit» seront concernés. Les fenêtres déjà montées aux frais de la Confédération ne seront en outre pas remplacées. Et rien ne sera entrepris «s'il ne faut pas s'attendre à une réduction perceptible du bruit dans le bâtiment», note le DDPS. À noter qu'une trentaine d'immeubles sont également concernés à Meiringen et 170 à Emmen.

De plus, pour réduire la pollution sonore dans les régions près des aérodromes, l'armée a également décidé de supprimer les vols d'entraînement le lundi matin et le vendredi après-midi. «Ce qui répond ainsi à une demande des communes situées à proximité des bases aériennes militaires», explique le DDPS. Les vols de nuit continueront comme aujourd'hui à Payerne et Meiringen en hiver, en début de semaine. À noter que ces vols ne se feront pas durant le week-end.

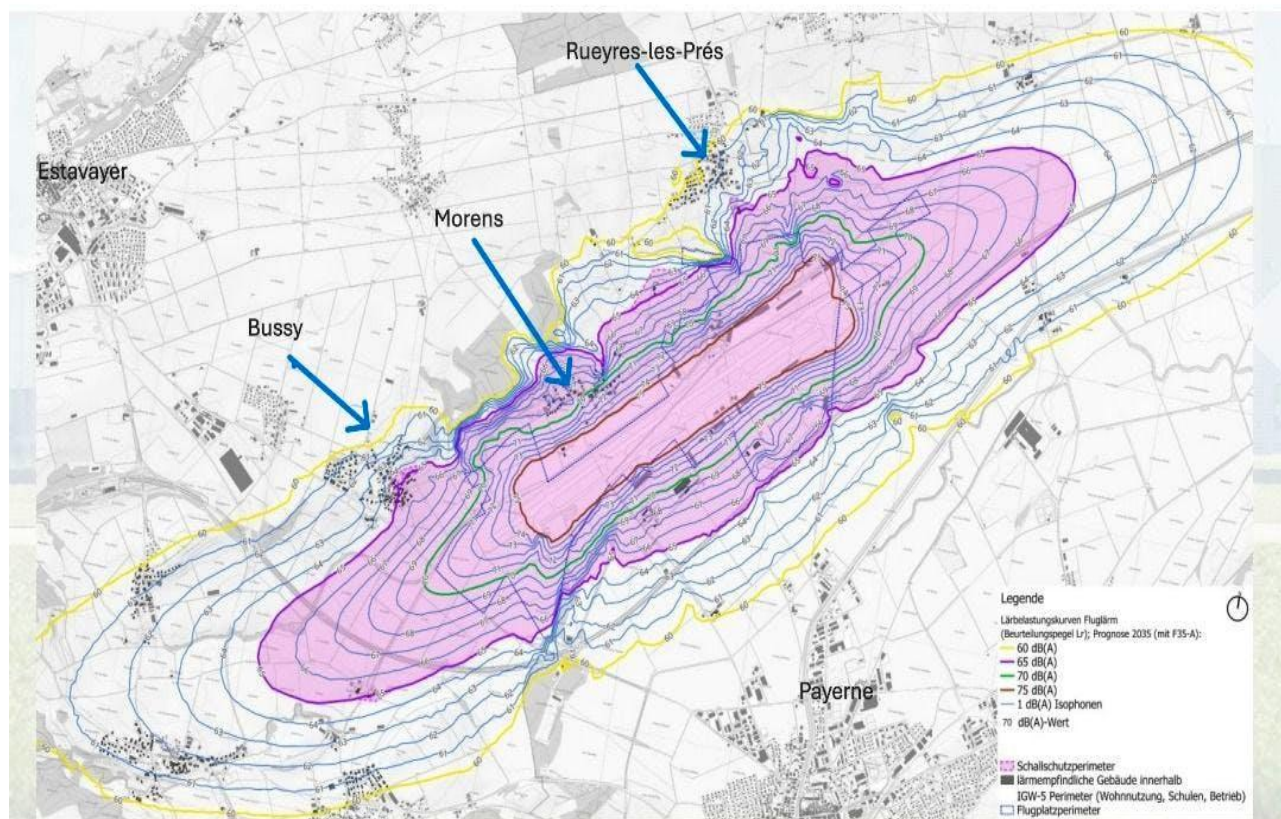
Plus bruyant, mais nuisances identiques

Le F-35 est certes plus bruyant de 3db que les F/A-18 au décollage notamment. Mais les nuisances sonores annuelles resteront à peu près au même niveau car le nombre de mouvements aériens avec le F-35 pourra être réduit environ de moitié, souligne Berne. Ceci du fait que l'entraînement se fera beaucoup plus en simulateur avec le nouvel avion. Par ailleurs, le nombre global de vols prévus n'a pas changé alors qu'il avait été calculé pour les 36 jets initialement prévus. En clair: chaque avion devra voler plus souvent.

À noter enfin que l'arrivée du F-35, attendue à l'horizon 2028, implique une adaptation du plan sectoriel militaire et une révision du cadastre du bruit pour les communes situées aux alentours de la base aérienne de Payerne. Les procédures doivent être lancées dès la mi-mai, explique le DDPS.

Payerne: Situation mit F-35A

Situation avec le F-35A



En mauve, le périmètre de protection contre le bruit. Il comporte plusieurs immeubles marqués par des points noirs qui devraient être insonorisés ou qui le sont déjà. De nombreux se situent à Morens. La ligne violette indique la limite de 65 db, la verte celle qui subira un bruit de 70 db.

À noter qu'un F/A-18 suisse et un F-35 italien devaient décoller cette semaine à Meiringen pour permettre à la population de comparer la différence de bruit directement. Mais l'Italie ne disposant pas encore d'appareil, ce test aura lieu ultérieurement.

Pour rappel, la Suisse devait acquérir au départ 36 avions de type F-35A. Mais en décembre dernier, le chef de la Défense, **Martin Pfister, avait annoncé qu'elle n'en achèterait que 24 ou 30, ceci en raison d'une hausse des coûts annoncée par les États-Unis.** But: respecter l'enveloppe de 6 milliards de francs approuvée par le peuple.